



# LES VINS SABLE DE CAMARGUE, OBTIENNENT L'APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le terroir Sable de Camargue vient d'être reconnu AOP par la publication du décret au Journal Officiel de l'Union Européenne. Une récompense attendue pour cet atypique terroir de Camargue où le sable règne en maître. Sable de Camargue devient ainsi la nouvelle appellation de la noble famille des AOP pour ses vins gris et gris de gris.

## Une reconnaissance ultime

**Ultime reconnaissance pour cette appellation à la personnalité bien marquée.** Apparue au XIV<sup>ème</sup> siècle, puis développée dans les années 1870 sur ces sols de sables résistants au phylloxéra le vin « Sable de Camargue » a été jusqu'ici connu en temps qu'IGP. En 2009, l'ODG a déposé à l'INAO une demande de

reconnaissance en AOP. Suite à un avis favorable, une commission d'enquête et une commission de consultants ont été mises en place. Les étapes des procédures Nationales puis Européennes ont été franchies une à une afin de mettre en avant les emblématiques vins gris et gris de gris Sable de Camargue.

## Un vin Gris qui intrigue

Né d'un sol composé en majorité de **sable**, sur un terroir **tempéré** par sa proximité avec la **Méditerranée** où les vents se croisent et le soleil est très présent, ce vin est **incomparable**.

Sa couleur n'est pas due aux pierres des remparts de sa capitale « **Aigues-Mortes** », mais à son élaboration si particulière qui lui vaut d'être connu.

Un **pressurage direct** de raisins noirs ou gris, souvent issus de **grenaches**, laisse place à une **robe rose pâle et délicate**, des arômes bien présents, **élégants** et une **fraîcheur** en bouche, mêlé à la douce salinité inhérente à notre vignoble.

Le rendez-vous est pris pour déguster ce **premier millésime** décrit à l'unisson comme « **digne d'une AOP** ».

## La consécration d'un admirable travail d'équipe

**Fort de leur succès, fiers de leur territoire**, les vigneron ont initié cette démarche de reconnaissance. Aujourd'hui, après un travail de longue haleine, visant toujours plus de **qualité**, les producteurs de ce vaste territoire de **3000 hectares** majoritairement en **agriculture biologique**, décrochent avec joie et soulagement la **palme d'or des vins Français** avec le passage en AOP pour l'appellation.

« **Cette ambition est née d'un collectif il y a 14 ans maintenant, il représente le fruit du travail de plusieurs générations de vigneron sur ce vignoble unique.**

**Une appellation que tous ont à cœur de valoriser en se mobilisant collectivement »** déclare Frédéric ARRAGON, Président du Syndicat des Vins Sable de Camargue.



**Syndicat des Vins Sable de Camargue**

Le Mas du Bosquet - 3020 AIGUES-MORTES

[communication@vin-sable-camargue.com](mailto:communication@vin-sable-camargue.com)

06 24 14 79 11 - 04 66 53 99 57

